

Secrétariat

De: Xavier Gobbo <xavier.gobbo@gmail.com>
Envoyé: mardi 3 mai 2022 08:17
À: Secrétariat
Objet: Fwd: Assemblée Générale d'IDEFIN

Xavier GOBBO.
Directeur Général
Commune de Sambreville

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

De: Sébastien Triffoy <STR@bep.be>
Date: 2 mai 2022 à 15:57:53 UTC+2
Cc: Amélie Joly <AJO@bep.be>, Stéphanie Jansemme <SJA@bep.be>, Imane Tory <ITO@bep.be>
Objet: Assemblée Générale d'IDEFIN

Madame la Directrice Générale,
Monsieur le Directeur Général

Le jeudi 23 juin prochain à 17 heures 30, l'Intercommunale IDEFIN tiendra, en PRESENTIEL, son Assemblée Générale en la Salle Vivace du BEP.

Afin de vous permettre d'établir au mieux l'ordre du jour d'un de vos prochains Conseils, nous avons le plaisir de vous transmettre ci-dessous l'ordre du jour de cette Assemblée.

IDEFIN

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2021 ;
2. Rapport d'activités 2021 ;
3. Approbation des comptes 2021 ;
4. Rapport du Réviseur ;
5. Approbation du Rapport de rémunération établi en application de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
6. Approbation du Rapport de gestion 2021 ;
7. Approbation du Rapport spécifique de prises de participations ;
8. Désignation du commissaire réviseur d'entreprises pour la période 2022 - 2024 ;
9. Décharge aux administrateurs ;
10. Décharge au Réviseur.

ENTREE
03 MAI 2022
SECRETARIAT

**FIN DE LA PERIODE DEROGATIVE QUANT A LA TENUE DES ASSEMBLEES GENRALES
CRISE SANITAIRE**

Vu l'arrêté Ministériel du 10 mars 2022 mettant fin à la face d'urgence fédérale, notre Assemblée Générale se tiendra en présentiel avec invitation des délégués de nos Associés à celle-ci.

Nous vous rappelons qu'il est impératif que votre Conseil s'exprime sur le contenu de chacun des points de l'ordre du jour et non pas uniquement sur celui-ci.

Nous vous rappelons également que conformément à l'article L1523-12 du CDLD qui stipule en son 1^{er} § que « ...Les délégués de chaque commune et, le cas échéant de chaque province...rapportent à l'Assemblée Générale, la proportion des votes intervenus au sein de leur Conseil... », il est impératif qu'au moins un de vos 5 délégués soit présent à cette Assemblée Générale pour que votre délibération puisse être prise en compte.

Afin de convoquer, vos Délégués à l'Assemblée Générale, merci de nous informer si un éventuel changement est survenu au sein de votre Délégation.

Bien à vous.


Sébastien Triffoy

Attaché au Secrétariat des Intercommunales

Tél : +32(0)81/71 71 76

GSM : +32(0)472/12 52 18





E-mail : str@bep.be



BEP
Bureau Economique de la
Province de Namur

+32 81 71 71 71

Avenue Sergent Vrithoff 2
5000 Namur

    BEP Namur www.bep.be

--- BEP disclaimer: <http://www.bep.be/maildisclaimer> ---